

Pacé

ville & nature

Décision du Maire n°MPC_MAPA_24_012

Objet du marché : Restructuration de l'école élémentaire Guy Gérard – Lot n°13 « Peinture ».

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,

Vu le projet de marché public concernant : Restructuration de l'école élémentaire Guy Gérard – Lot n°13 « Peinture ».

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Restructuration de l'école élémentaire Guy Gérard- Lot n°13 « Peinture ».

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

TIRIAULT - 35690 ACIGNE

pour un montant de :

68 000,00 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le 14 juin 2024.

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

